

News

BCLP CONSEILLE SIENNA IM DANS LE CADRE DU FINANCEMENT OBLIGATAIRE DE KEON

May 28, 2025

BCLP a conseillé Sienna IM dans le cadre d'un financement obligataire de 40M euros au profit de Keon, plus grand producteur indépendant de biométhane en France

Fondée il y a 20 ans, Keon est une ETI pionnière de la méthanisation, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur et disposant d'un vaste portefeuille de 11 unités de biométhane opérationnelles, 4 en construction et au moins 18 en développement.

Cette ligne de crédit stratégique sur 5 ans vise à accélérer les ambitions de Keon en matière de développement du gaz vert et d'étendre son modèle de méthanisation vertueuse au service des territoires.

Ce financement sera réalisé via trois stratégies de dette privée complémentaires : le fonds Sienna Sustainable Infrastructure Debt III (SID3), le fonds Sienna Biodiversity Private Credit et F2E.

Il souligne également l'engagement du groupe Sienna IM pour promouvoir les efforts de décarbonation en Europe et l'importance croissante des sources d'énergies renouvelables diversifiées dans la transition vers une économie bas carbone.

L'équipe de BCLP qui a accompagné Sienna IM était composée de **David Blondel**, associé, et **Paul Ast**, counsel, et **Fabien Lambert**, collaborateur, pour les aspects de droit français, et d'**Ambroise Foerster**, associé, et **Jordan Reinert**, collaborateur senior, pour les aspects de droit luxembourgeois.

RELATED CAPABILITIES

- Energy Transition
- Finance
- Corporate

MEET THE TEAM



David Blondel

Paris

david.blondel@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 05](tel:+33(0)144177705)



Ambroise Foerster

Paris

ambroise.foerster@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 76 88](tel:+33(0)144177688)

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.